

ÉCOLE STE-LUCE

2022-2023

3^e -4^e ANNÉE

ARTICLES À SE PROCURER PENDANT L'ÉTÉ

Voici ce dont votre enfant aura besoin :



1 cartable 1 pouce avec 1 paquet de séparateurs
24 crayons à colorier aiguisés et identifiés
2 boîtes de 16 crayons feutres pointes fines et ultra fines (couleurs variées)
4 cahiers (grand format - feuilles lignées) 32 pages
1 paire de ciseaux
2 bâtons de colle (pas de colle liquide)
2 gommes à effacer
12 crayons de plomb HB médium aiguisés et identifiés ou pousse-mines (avec un paquet de mines)
1 étui à crayons
6 duo-tangs
1 règle de 30 centimètres (non en pouces)
2 stylos rouges
2 crayons effaçables à pointe fine
1 portfolio avec 2 pochettes (pour le petit facteur)
1 taille-crayons avec réservoir
2 surligneurs (couleurs différentes)
1 grand sac avec un gilet à manches courtes, un short et une paire d'espadrilles qui peut aussi servir en classe
1 vieille chemise ou vieux t-shirt pour les arts plastiques
1 duo-tang JAUNE (à identifier « Musique »)
1 duo-tang avec 10 feuilles mobiles (à identifier « English »)

***** VEUILLEZ BIEN IDENTIFIER TOUS CES OBJETS AU NOM DE VOTRE ENFANT**

FRAIS OBLIGATOIRES À PAYER A L'ÉCOLE

Veillez prévoir un montant de 90\$ maximum que vous devrez payer pour l'année scolaire 2022-2023 (**VOUS N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT AVANT D'AVOIR REÇU UNE FACTURE DE L'ÉCOLE**).

Ce montant sera utilisé pour payer le matériel que votre enfant utilisera et qu'il conservera : cahiers d'exercices, cahiers maisons, feuilles de route ou agenda et arts plastiques.

N.B. : Il est possible que du matériel à renouveler vous soit demandé en cours d'année si l'enfant en a besoin.

La titulaire de 3^e -4^e année